

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLICS CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06./AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 04 AVR 2024

POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRE
DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA II^{EME} : AXE MOSQUEE
CENTRALE -YADIA

Financement : BIP 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Ville de Bertoua (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Fourniture et de pose de 30 lampadaires à énergie solaire dans de la ville de Bertoua suivant l'allotissement du tableau ci-après :

N° DE LOT	LIEU	ITINERAIRES
Lot unique	Bertoua 2	Dans la ville de Bertoua (Carrefour Mosquée Centrale/YADIA)

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent dossier d'appel d'offres consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Installation et repli de chantier ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouille de fondation d'ancrage, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de candélabres de 8 m de hauteur fixés sur la fondation d'ancrage en acier galvanisé, devant porter les panneaux solaires, les luminaires, batteries (incorporées) régulateurs de charge etc... ;
- La formation des agents communaux chargés de la maintenance des équipements ;

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux après études est **quarante millions francs (40 000 000) F CFA**
Francs CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire :

7. Cautionnement

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **Huit cent mille (800 000) francs CFA**.

Sous peine de **rejet**, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua (SIGAMP) Tél : 6 95 31 53 70/676 27 43 00, Email: daniellefotso9@gmail.com, BP 13 Bertoua, située sur la Nationale N°1, Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, BP 13 Bertoua, située au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de : **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette Municipale de la

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels (ensemble des offres en fichier numérique dans une clé USB), devra parvenir contre récépissé auprès du SIGAMP au plus tard le **29 AVR 2024 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°...06.../AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 04 AVR 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRE
DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA II^{EME} : AXE MOSQUEE
CENTRALE -YADIA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29 AVR 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Critères éliminatoires sont les suivants :

a. **Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou fausses déclarations ;
- 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le Délai réglementaire ;
- 3) Absence de la Caution de soumission

b. **Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réalisé un projet similaire au cours des trois (03) dernières années d'un montant supérieur ou égal à 20 000 0000 FCFA ;
- 3) N'avoir pas réuni une note technique supérieure ou égale à 27 <<Oui>> sur 32.

c. **Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

- 2) Spécification technique non conforme ;
 3) Offre financière (absence d'au moins 20% des sous détails des prix)

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
Les offres jugées non conformes à l'issue de l'examen technique sont rejetées et écartées de toute autre évaluation.

1.1 Les critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 27 « oui » /32 seront examinées.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua Tél : 6 95 31 53 70/676 27 43 00, Email: daniellefotso9@gmail.com

15. Addendum à l'offre

Le Maire de la Ville de Bertoua se réserve le droit d'apporter, le cas échéant, toute modification utile ultérieure à cet appel d'offres.

Ampliations :

- ARMP/EST ;
- DR-MINMAP/EST ;
- CIPM/EST ;
- SIGAMP (suivi)/CUB ;
- DEPP (suivi)/CUB ;
- CFS (suivi/CUB) ;
- Affichage.

